

Corps des TECHNICIENS de RECHERCHE et de FORMATION

		Services académiques (Hors Direction des Systèmes d'Information) et EPLE				
Groupe de fonctions	Grade	Fonctions	Montant IFSE		IFSE après revalorisation 3,5 %	
			Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
Groupe 1 Fonctions de mise en œuvre de procédures complexes Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions à technicité élevée	TECH Classe Exceptionnelle	Chef de bureau ou responsable de structure équivalente Technicien dans un domaine scientifique ou fonctionnel à forte responsabilité ou à sujétions particulière				
	TECH Classe Supérieure					
	TECH Classe Normale					
	TECH Classe Exceptionnelle	Encadrement de personnels de laboratoire Fonctions à technicité ou à sujétions particulières				
	TECH Classe Supérieure					
	TECH Classe Normale					
Groupe 2 Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées Fonctions à technicité particulière	TECH Classe Exceptionnelle	Fonctions administratives ou techniques complexes Adjoint au chef de bureau Technicien d'exploitation dans un domaine scientifique ou fonctionnel	5 040,00	420,00	5 216,40	434,70
	TECH Classe Supérieure		4 980,00	415,00	5 154,30	429,53
	TECH Classe Normale		4 920,00	410,00	5 092,20	424,35
	TECH Classe Exceptionnelle	Coordination et/ou animation d'équipe de laboratoire	5 040,00	420,00	5 216,40	434,70
	TECH Classe Supérieure		4 980,00	415,00	5 154,30	429,53
	TECH Classe Normale		4 920,00	410,00	5 092,20	424,35
Groupe 3 Fonctions de gestion de procédures usuelles Fonctions à technicité usuelle Cf. Referens	TECH Classe Exceptionnelle	Chargé de gestion Assistant/secrétaire Fonctions techniques	4 860,00	405,00	5 030,10	419,18
	TECH Classe Supérieure		4 800,00	400,00	4 968,00	414,00
	TECH Classe Normale		4 764,00	397,00	4 930,74	410,90
	TECH Classe Exceptionnelle	Technicien de laboratoire	4 860,00	405,00	5 030,10	419,18
	TECH Classe Supérieure		4 800,00	400,00	4 968,00	414,00
	TECH Classe Normale		4 764,00	397,00	4 930,74	410,90

REEXAMEN TRIENNAL DU REGIME INDEMNITAIRE DES PERSONNELS DE LA FILIERE ITRF
AU 1er JANVIER 2021